

La construction du dossier de sécurité doit présenter les éléments suivant de manière précise et détaillé

- Présenter la manifestation en incluant une brève description des éléments suivants :
  - Informations générales : Thème et dates, forme de l'organisation en charge du giron, participants, et éventuellement soirée spéciale (exemple : souper Raiffeisen).
  - Programme : Détailler le programme jour par jour avec les animations prévues dans chaque lieu.
  - Horaires d'ouverture : Horaires d'ouverture de la place de fête ainsi que les ouvertures et fermetures des différents bars (si fermeture anticipée prévue).
  - Organigramme : Comité d'organisation et les postes associés avec les coordonnées de chaque membre (e-mail, téléphone).
  - Organigramme du dicastère sécurité : Responsable, suppléant, responsable des points stratégiques (parking, camping, gestion des déchets, secours, cortège) et prestataires importants en termes de sécurité (entreprises de secouristes et de sécurité notamment avec les coordonnées (e-mail, téléphone)).
- Plan de la manifestation
  - Plan de la place de fête : vue générale aérienne avec les indications suivantes en précisant les mètres carrés (zone de fête, zone de camping, zone de parking, zone de jeux, zone hélicoptère, plan d'évacuation, chemins d'accès). Plan d'infrastructure de la zone de fête (implémentation de tous les bâtiments, accès à la place de fête, du camping et aux jeux).
  - Plan d'évacuation : Chemins d'évacuation et lieux de rencontre en cas d'évacuation, indications de secours).
  - Plan d'accès pour les feux bleus (à définir avec la police en réunion préalable).
  - Raccordements : indiquer comment la manifestation est approvisionnée en eau et en électricité, présenter les méthodes d'évacuation des eaux usées. Inclure une solution de secours pour l'électricité.
  - Eclairage de la place de fête : aucune zone de nuit, indiquer l'emplacement des lumières.
- Parking
  - Plan du parking : Capacité, système de circulation, éclairage, accès → pour chaque parking

- Règlement du parking : Règlement (CF. annexe), surveillance de l'application du règlement (sécurité ou responsable), lieu d'affichage du règlement.
- Plans diluviaux : Procédure en cas de légères pluies (variation des parkings, etc.), alternative utilisable en cas de fortes pluies, plan des alternatives sélectionnées.
- Concept général de circulation.
- Cortège
  - Informations générales : Nombre de participants, horaires, planification globale.
  - Parcours : plan du parcours, accès au parking, accès feux bleus durant le cortège dans le village, zone d'encolonnement.
  - Déviation routière : endroits des déviations, durée des déviations, procédure d'installation et de démontage des informations des routes bloquées ainsi que le responsable des mesures. Panneaux d'avertissement des déviations à installer en avance.
  - Règlement du cortège : règlement (CF. annexe), diffusion aux jeunes, charte sans alcool pour les chauffeurs, concept de modération de la consommation par la Fédération, contrôle technique des chars et tracteurs.
- Camping
  - Informations générales : Nombre de places disponibles, jours d'ouverture, système d'inscription.
  - Plan du camping : Plan, entrée séparée.
  - Règlement du camping : Règlement (CF. annexe), diffusion, application du règlement, contrôle à l'entrée.
- Sécurité
  - Organigramme du PC sécurité : Responsable, suppléant (camping, cortège, premiers secours, déchets, parcage), prestataire sécurité (annexer le contrat signé), prestataire sanitaire (annexer le contrat signé).
  - Organisation du PC sécurité : Chaîne de commandement (qui décide à quel moment selon l'état de la situation).
  - Analyse des risques : Risque à prendre en compte (météorologique, sécuritaire, accident, affluence).
  - État-major de crise : Composition, organisation et chaîne de commandement (qui décide à quel moment).

- Numéro d'urgence : principaux éléments clés (président, sécurité, parage, cortège, camping, sanitaire, sécurité, défense incendie, électricité, premiers secours).
- Message d'évacuation : message type prêt à être annoncé en cas de situation spéciale (canicule, évacuation, orage, autres).
- Gestion de l'argent : concept pour gérer l'argent sur la place de fête et son évacuation.
- Sécurité
  - Entrée : présence de sécurité à l'entrée aux heures d'affluence, méthode de contrôle (contrôle visuelle et fouille aléatoire suffisante), gestion des flux à l'entrée.
  - Patrouille : Patrouille sur la place de fête avec présence dissuasive.
  - Infrastructures : Présence d'équipe en fonction des besoins (affluence) et des risques propres à chaque infrastructure.
  - Effectif : Tableau des effectifs présents à chaque moment sur place et des possibilités de renforts.
- Sanitaire : Concept secours, nombre d'unités disponibles.
- Protection incendie : Indication des moyens et emplacements pour lutter contre les incendies, prescription particulière à remplir pour limiter les risques (limite de bouteille de gaz et les éléments de décorations inflammables).
- Assurance: Police d'assurance signée (à annexer au rapport).
- Prévention
  - Concept de rapatriement sécurisé : Alternative prévue (différentes possibilités : co-voiturage, bus, taxi, Nez Rouge, camping, etc.), communication sur les alternatives.
  - Concept canicule : Protection contre le soleil (crème solaire, chapeau, zone d'ombre), rafraichissement (douches, brumisateurs), patrouille, surveillance du parking, message de prévention.
  - Prévention générale : Santé sexuelle, alcool, drogue, bruit.
  - Possibilité de labelliser la manifestation avec **Smart Event** (facultatif) au minimum 60 jours avant la manifestation. Smart Event donne accès à des avantages offerts par les partenaires Smart Event. Toutes les mesures obligatoires Smart Event doivent être respectées et au minimum 5 mesures Smart Event recommandées doivent être réalisées ([www.smartevent.info](http://www.smartevent.info)).
- Infrastructures

- Indications générales sur le montage.
- Matériaux de construction.
- Certificat pour le montage de la cantine.
- Respect des règles de sécurité.
- Déchets
  - Concept de gestion des déchets.
  - Procédure pour limiter la réduction des déchets (facultatif).
- Prix des boissons
  - Prix des boissons (liste à annexer).
  - Fourniture d'eau gratuite (indiquer les points d'eau).
- Jeux des jeunes ( indicatif) → pas traité par la Préfecture.
- Résumé des documents à annexer au rapport de sécurité :
  - Contrat : sécurité, sanitaire, assurance, rapatriement (selon le concept choisi), prévention.
  - Règlements : camping, parking, cortège.
  - Autres : liste des prix, formulaires A et B.